

Entre-nous du mois d'octobre 2015

Bonjour chers parents,

Conseil d'établissement

Le 8 septembre dernier se tenait notre assemblée générale de parents. Deux d'entre eux ont été réélus pour représenter les parents au conseil d'établissement. Il s'agit de Madame Julie Lepage ainsi que Mme Anne-Julie Racicot qui à nouveau sera présidente du conseil pour la prochaine année. Félicitations !

Retard

Nous vous rappelons que la première cloche sonne à 8h18. **Les élèves doivent être sur la cour à 8h05.** Nous remarquons une augmentation des retards ce qui perturbe la routine du matin. À ce sujet, un billet de manquement sera remis aux retardataires. De plus, la présence à l'école est essentielle pour la réussite scolaire. Si toutefois votre enfant doit s'absenter, nous apprécions que vous motiviez son absence **avant de début des classes**. D'autre part, certains élèves marcheurs arrivent trop tôt (7h50 – 7h55). C'est problématique quand il pleut, ils veulent entrer. Le personnel n'est pas en place pour assurer la surveillance. Il faut respecter cet horaire.

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque ont travaillé très fort depuis la rentrée. Grâce à leur travail méticuleux votre enfant pourra emprunter des livres pendant la période de son groupe et ce, dès le 5 octobre.

Bulletins

Comme vous le savez, tout au long de l'étape, les enseignants annotent le travail des élèves soit avec des cotes ABCD, soit avec des %, soit par des commentaires. La note inscrite au bulletin ne sera pas une moyenne de ces résultats. Vous recevrez le résumé des normes et modalités d'évaluation de votre enfant cette semaine. De plus, au cours du mois d'octobre vous recevrez la première communication de votre enfant.

Leçons et devoirs

Nous tenons à vous rappeler que, selon notre politique sur les leçons et les devoirs, votre enfant devrait respecter le temps prévu pour son groupe d'âge (1er cycle 3 x 20minutes, 2e cycle 3-4 x 30minutes, 3e cycle 3-4 x 30-40minutes). Si votre enfant doit y passer plus de temps dans sa semaine, l'enseignant doit en être informé.

Concernant la période de supervision des leçons et devoirs, celle-ci débutera le lundi 5 octobre, du lundi au mercredi inclusivement de 16h15 à 16h35. Si un enfant a terminé l'étude ainsi que ses devoirs il sera invité à lire pour cette période de 20 minutes.

Boîte à Lunch oubliée ?

Dorénavant, vous pourrez déposer la boîte à lunch de votre enfant sur une table installée à cet effet à l'entrée de l'école.

Élection

Le 19 octobre, jour d'élection, il y a de l'école.

Entre-nous du mois d'octobre 2015

Consultation au sujet du plan de répartition

Je vous avais mentionné que je vous tiendrais informés quant au processus de consultation des parents au sujet du plan de répartition. Il a été décidé par le comité de travail (composé de Mme Anne Ledoux, Mme Roberge présidente de la commission scolaire, M. Huppé commissaire Chambly, Mme Godard Commissaire parent ainsi que M. Patrick Mendes DGA) de consulter les deux écoles touchées par des changements. Les deux écoles dont les territoires sont sujets à changement sont les écoles De Bourgogne et Ste-Marie. Ainsi, il y aura une séance de consultation des parents pour ces deux écoles seulement. Cette consultation s'effectuera entre le 7 octobre et les 13 novembre. Après quoi, le comité analysera les avis reçus pour une adoption du plan de répartition le 1^{er} décembre lors du conseil des commissaires.

Club Récréation

Notez qu'il n'y aura qu'une activité parascolaire du Club Récréation; il s'agit du trio sportif offert aux élèves de 1^{re} à 3^e année. L'activité débutera le jeudi 8 octobre à 16h30 au gymnase.

Service de garde

Lors de la journée pédagogique du 23 octobre prochain, les élèves du service de garde feront des activités sous le thème de l'Halloween. Vous recevrez par courriel le lien internet pour inscrire votre enfant à l'activité. Les détails de cette dernière vous seront donnés sur le formulaire d'inscription et le lien sera également sur le site Internet de l'école.

Réorganisation des groupes au service de garde

Afin de répartir les élèves dont le statut a changé, de rééquilibrer les groupes et de former des groupes de dineurs qui ne sont pas dans les groupe de service de garde, nous procéderons à plusieurs changements. Ainsi, le lundi 5 octobre, tous les enfants seront appelés à se présenter au gymnase afin d'effectuer les changements nécessaires.

Très important : Les parents qui désirent que leur enfant quitte le service de garde seul doivent le signaler par écrit ou par courriel (garde.desalaberry@csp.qc.ca). Les demandes par téléphones ne seront plus acceptées.

M. Éric